



Des terres contaminées entourent le collecteur de Bomu, une installation de Shell à Kegbara Dere (K.Dere), dans l'État de Rivers, au Nigéria, des années après les déversements. La société n'a pas réussi à le nettoyer, malgré des tentatives répétées pour le faire. Chaque année, il y a des centaines de déversements dans le delta du Niger, mais les nettoyages sont souvent lents et inefficaces. ©AI

Amnesty International et les Acteurs économiques

Amnesty International fait campagne pour que les entreprises qui violent les droits humains soient responsables juridiquement.

Elle milite pour mettre fin à leur impunité et défend l'obligation de rendre des comptes. Elle exige la garantie d'un accès à la justice pour tous ceux dont les droits ont été bafoués par une entreprise. Enfin, elle demande de faire en sorte que les populations soient en mesure de participer aux décisions économiques qui affectent leurs vies.

Les acteurs économiques doivent respecter les droits humains ; et les États, les garantir à travers des cadres juridiques et politiques plus fermes.

À savoir ...

Textes de référence

- Principes directeurs sur les entreprises et les droits humains - Nations-Unies - Juin 2011.
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels - Janvier 1976.
- Les Principes de Maastricht relatifs aux obligations extraterritoriales des États dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels - 2011.
- La déclaration tripartite de l'Organisation du travail - 1977, révision 2006
- Le Pacte mondial - juillet 2000.
- Les Principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) - 1976, révision 2011.

Structure AIF

La commission « Responsabilité des acteurs économiques » d'AIF relaie les actions d'AI dans ce domaine. Elle a participé à la campagne « Exigeons la dignité » de 2009 à 2015. La nouvelle campagne « Faites pas l'autruche », lancée en 2014, a favorisé la promulgation de la loi de 2017, prémices d'une législation française sur la responsabilité des entreprises.

Où en est-on en 2019 ?

Législation internationale

- 16 juin 2011 : l'ONU adopte les Principes directeurs sur les entreprises et les droits humains.

- 2017 : Les députés européens votent un règlement qui obligerait les entreprises de l'Union à s'assurer que les minerais qu'elles achètent ne créent pas d'atteintes aux droits humains. La nouvelle réglementation (journal officiel de l'UE du 17 mai 2017 [2017/821]) n'impactera pas les compagnies avant 2021.

Législation française

21 février 2017 : adoption de la loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre. Les grandes entreprises devront mettre en place un plan de vigilance pour prévenir les atteintes aux droits humains. Les victimes pourront porter plainte en cas de manquement à sa mise en œuvre.

2 cas emblématiques, 2 bonnes nouvelles

- 24 avril 2013 : l'effondrement de l'immeuble « Rana Plaza » à Dacca (Bangladesh) provoque plus de 1000 morts. C'est un signal fort pour les citoyens.
- Janvier 2015 : Shell versera 70 millions d'euros à la communauté de Bodo en compensation du désastre écologique et économique causé par les fuites de pétroles dans le delta du Niger.
- Mai 2017 : les poursuites du Pérou contre Maxima Acuna, défenseure de l'environnement et des droits humains sont abandonnées.
- Depuis 25 ans, les victimes de la pollution de Texaco en Équateur se battent. Le repreneur, Chevron, a fait casser les jugements donnant des réparations.

Public visé

Par sa nature, ce thème est plus adapté aux interventions en milieu scolaire que non formel.

Ce thème est un sujet majeur pour des étudiants en droit, en école de commerce ou école d'ingénieur. Le sujet peut alors être traité à travers les législations nationales et internationales, les relations d'affaires et celles entre les populations locales et les entreprises.

Au niveau collège et lycée, la notion de responsabilité et de non-respect des droits humains pourra être discutée. La philosophie, l'éducation civique et l'éthique sont des entrées possibles.

Ce sujet peut également être abordé avec les plus jeunes (niveau primaire) à travers la notion d'impunité ou des droits des enfants.

Thèmes possibles

Plusieurs angles d'approche sont possibles :

- L'impunité des entreprises.
- Les conséquences sur les droits humains d'une dégradation environnementale due à une activité économique.
- Les guerres liées aux activités économiques (extractions minières par exemple).
- Les droits des populations locales par rapport à ceux des entreprises.
- Les expulsions forcées pour faciliter une activité économique.
- Les droits des enfants.
- Les objets de la vie quotidienne et leur provenance par rapport aux droits humains.
- La législation.
- Le travail forcé.

Propositions d'activités

De 7 à 13 ans

Le jeu des étiquettes : d'où viennent mes vêtements ? Qu'est-ce que cela implique ? Que peut-on faire ? Responsabilité de la maison qui importe ou fait fabriquer ?

Étude de pubs : choisir des publicités de vêtements. Que vend la publicité ? Que paie-t-on ?

Le jeu des arguments : les enfants créent une marque de vêtements qui veut fabriquer des tee-shirts en Europe, à prix compétitif. Comment convaincre les gens de les acheter, alors que le prix sera supérieur à d'autres, fabriqués ailleurs ?

De 9 à 13 ans

Projection du court-métrage d'AIF « Deux vies ».

Ce film d'animation (durée 7min30) disponible sur la clé USB mise à disposition par la commission EDH, a été réalisé par des élèves du lycée d'enseignement général et technologie agricole (LEGTA) de Moulin-Neuvy (Allier) dans le cadre de l'animation socio-culturelle d'Anne-Caroline Vinet, enseignante.

Thèmes : le travail des enfants, les inégalités sociales, la société de consommation.

Objectif(s) : sensibiliser des jeunes aux thèmes énumérés ci-dessus, les faire réagir, leur apporter des éléments de réflexion et d'information.

Avant de visionner le DVD (mise en route, sensibilisation) :

1. Montrer un quelconque objet ou vêtement que l'on porte (par exemple, une montre, un pull, un téléphone portable...)

À votre avis, où a-t-on fabriqué cette montre/ce pull ? Dans quel pays ?

2. Travailler à deux ou trois :

- Imaginez qui l'a fabriqué(e), faites le portrait de cette personne (âge, situation de famille...)
- Mise en commun.

3. Savez-vous à partir de quel âge on peut travailler en France ?

- Pensez-vous que ce soit la même chose dans les autres pays ?
- Commencer à apporter des éléments de réponse : donner l'âge légal du travail en France, à l'étranger.

De 12 à 15 ans

Entrée par le jeu

1 - La ruée vers la richesse et le pouvoir

- Source Conseil de l'Europe : <http://www.coe.int/fr/web/compass/scramble-for-wealth-and-power>
- 90 min plus de 8 participants.

Aperçu

Cette activité est une simulation de la ruée vers la richesse et le pouvoir, mais aussi des inégalités dans le monde et de l'injustice de la pauvreté.

Déroulement

Les participants sont assis en cercle. Trois participants sont des migrants. Distribuer à quatre autres participants une paire de chaussettes. Ils doivent les mettre sur leurs mains durant toute la durée du jeu (ils représentent les personnes souffrant de handicap). Distribuer quatre à cinq pièces à quatre ou cinq autres participants.

- Partie 1 (10 min) : La Ruée.

Répartir 100 pièces au milieu du cercle. Au signal, les participants, à l'exception des migrants, tentent de prendre le plus de pièces possible. Sur le tableau, noter le nom et le nombre de pièces de chacun selon les trois catégories suivantes :

- Plus de 6 pièces => en mesure de satisfaire leurs besoins fondamentaux et leurs désirs.
- Entre 3 et 5 pièces => en mesure de satisfaire leurs besoins fondamentaux.
- Moins de 3 pièces => difficulté à satisfaire leurs besoins fondamentaux (santé, logement, formation et donc emploi...)

- Partie 2 (10 min) : Les dons.

Les participants peuvent faire des dons de pièces aux autres. Les volontaires sont indiqués comme « généreux donateurs » sur le tableau. Suite aux dons, les participants signalent s'ils ont changé de catégorie. Symboliser les changements par une flèche.

- Partie 3 (40 min) : L'équité économique.

Répartir les participants par catégorie. Placer un des migrants dans chaque groupe. Chaque groupe doit alors définir un plan d'action pour l'égalité de répartition des pièces entre participants dans le but de minimiser les différences entre les différentes catégories. Après 10 minutes, chaque groupe inscrit son plan sur une feuille (expliquer les mesures à prendre, décrire comment le groupe prévoit de le faire, démontrer l'équité du plan). Un porte-parole le présente aux autres groupes.

Les participants votent alors le plan à adopter. Comme la puissance est liée à la richesse, le pouvoir des votes est différent. Les participants de la catégorie « riche » auront 5 voix ; les participants de la catégorie « satisfait ses besoins fondamentaux », 2 voix et ceux de la catégorie « difficulté à satisfaire ses besoins », 1 voix.

Une fois le plan voté, le mettre à exécution pour répartir les richesses.

- Partie 4 : Compte-rendu et évaluation.

Discussion autour de l'activité. Qu'ont ressenti les migrants et les porteurs de chaussettes lors de la distribution ? Pourquoi certains ont-ils partagé leurs richesses ? Qu'ont ressenti ceux qui ont reçu de l'argent ? De la reconnaissance, du paternalisme ? Quelles étaient les différences entre les plans de répartition de richesses ? Pourquoi certains participants avaient-ils plus de voix lors du vote ? Est-ce que cela correspond à la réalité ?

Ouverture à la réalité. Les différences de répartition de richesses portent-elles atteinte aux droits humains ? Les riches doivent-ils se sentir concernés par la situation des plus démunis ? Que peuvent faire les plus démunis pour améliorer leur situation ? Quels exemples y a-t-il dans leur pays ou le monde ? La défense des droits humains peut-elle servir à pousser pour une meilleure répartition des richesses ?

2 - Attention, nous veillons

Ce jeu reprend le principe du jeu des étiquettes comme pour les plus jeunes (voir supra de 7 à 13 ans), mais à un niveau un peu plus élevé et approfondi.

- Source Conseil de l'Europe : <http://www.coe.int/fr/web/compass/beware-we-are-watching>
- 45 min. groupes de 5 à 8 membres. > 12 ans

Aperçu

Les participants s'informent sur les coûts sociaux, environnementaux et économiques de la production d'un tee-shirt. Ils élaborent ensuite un plan pour lutter contre les violations des droits humains.

Déroulement

Partir des vêtements des participants et utiliser ensuite les fiches « enquête sur le prix réel du coton » et « combien coûte réellement un tee-shirt en coton » pour faire prendre conscience aux participants des prix réels des vêtements et des conséquences de la mondialisation de l'industrie textile.

Se référer au lien ci-dessus pour le déroulement détaillé de l'activité et le téléchargement des 2 fiches citées.

À partir de 15 ans

Entrée par un récit graphique : Texaco

Récit : Pablo Fajardo - Scénario : Sophie Tardy-Joubert - Mars 2019 - 136 pages

Conception graphique et dessin : Damien Roudeau assisté de Khassatu Ba. - Éditions Les Arènes

C'est un document, un témoignage, pour le travail des militants luttant contre l'irresponsabilité des multinationales.

Pour Amnesty International, « le cap est fixé ». Depuis juin 2014, un groupe de travail intergouvernemental est chargé « d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant pour réglementer, dans le cadre du droit international des droits de l'Homme, les activités des sociétés transnationales ».

Pour l'utiliser avec un public jeune, surtout en éducation non formelle :

- Le faire lire (la forme BD aide, car le sujet n'est pas simple) et faire émerger les grandes problématiques. Discussion en équipes ou ensemble.
- Exposer les faits, les forces. Quelles solutions pour en revenir à l'essentiel : indemniser et empêcher toute récurrence, ailleurs ?
- Faire jouer certains passages emblématiques (un des procès, le chamane, les grèves, le rôle des franciscains...). Quelle action peut-on engager ensuite, à son niveau ? Voir la fiche sur Texaco, Lire pour les droits humains. SF 19 EDH 02

Entrée par un article de Presse

Sujet proposé

Coupe du monde 2022 - l'exploitation des travailleurs migrants dans la construction des infrastructures.

- Articles en ligne : <http://www.bfmtv.com/international/mondial-au-qatar-les-travailleurs-migrants-victimes-d-abus-flagrants-selon-amnesty-963253.html>
- Dossier Amnesty : https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2Fcf1f9f340-6ce4-4c04-9bfb-555e15fa1a0e_mde2235482016english.pdf

Sujet proposé

Évolution de la législation française.

- Articles en lignes :
 - - http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/04/02/comment-la-loi-veut-responsabiliser-les-entreprises-francaises_4608129_4355770.html?xtmc=ruggie&xtcr=1

Faire suivre la lecture des articles par un débat, une recherche bibliographique sur le sujet, la réalisation d'un exposé ou d'une exposition.

Entrée par une visite d'entreprise

Organiser un reportage dans une entreprise locale : notions d'import-export, chiffre d'affaires, législation.

Réaliser une interview des salariés/entrepreneurs sur la notion de responsabilité et leur opinion sur la loi sur l'impunité en les faisant réagir par rapport aux différents cas emblématiques (ceux cités dans cette fiche par exemple)

Entrée par un film

Vidéo « Faites pas l'autruche »,

Nous vous conseillons de projeter la vidéo d'Amnesty International France « Faites pas l'autruche » (quelques minutes) lors d'une intervention sur l'impunité des entreprises multinationales responsables de violations de droits humains. Elle illustre la nécessité de rendre les sociétés-mères responsables pour les actes de leurs filiales et sous-traitants.

<https://www.youtube.com/watch?v=y4V5UbvqrE>

4 - Commission éducation aux droits humains

Faire suivre cette projection par une recherche internet en petit groupe sur le statut actuel de la loi sur l'impunité (source possible : amnesty.fr ; journaux en ligne ; assemblée-nationale.fr) et restitution.

Cette activité peut simuler un travail journalistique et la restitution se faire à travers la rédaction d'un article de presse.

Action Amnesty possible: écriture d'une lettre aux sénateurs. Campagne Faites pas l'autruche -Proposition de loi sur la vigilance des multinationales.

Nigeria L'éternelle marée noire

Yann Le Gléau et Sébastien Mesquida - ARTE GEIE / What's Up Productions – France 2011 42 minutes. Vidéo sur le site d'Arte ou DVD disponible auprès du SN. Livret d'accompagnement sur extranet.

Documentaire très pédagogique sur l'une des catastrophes écologiques liées à des entreprises. Le delta du Niger est régulièrement souillé par du pétrole avec des conséquences environnementales et économiques pour les populations locales. Suite à la projection, possibilité d'une discussion-débat; travail de groupe autour des différentes actions mises en place et compensations pour les populations locales avec présentation (distribution d'articles de presse ou recherche directe sur internet, vidéos Amnesty citées dans le livret).

The Corporation

Mark Achbar, Jennifer Abbott. - Zelt Geist Films, 2004 - 2h 25min.

Documentaire sur l'entreprise et le respect des droits humains et environnementaux.

Ce film montre l'évolution des sociétés anonymes (appelées Corporations en anglais) aux USA, reprenant leur histoire depuis leur apparition avec la Révolution industrielle, où elles étaient conçues pour répondre au bien public, mais furent détournées de cet objectif par la recherche du profit.

Le challenge : le procès du pétrole en Amazonie

Laetitia Moreau. - Honky Tonk films, 2010 : Web documentaire interactif - 1h 37min.

<http://www.digital-stories.fr/fr/les-programmes/webdocumentaires/le-challenge.html>

En Équateur, la compagnie pétrolière Texaco a exploité pendant presque 30 ans la région de Lago Agrio sans observer les normes minimales de respect de l'environnement. Elle y a déversé l'équivalent de 30 fois la cargaison de l'Exxon Valdez... Ce projet de webdocumentaire à la façon des « films dont vous êtes le héros » invite les internautes, à se mettre dans la peau d'un journaliste indépendant et à enquêter sur l'exploitation du pétrole dans l'Amazonie équatorienne.

Pour tous ces sujets, vérifier les actions urgentes, les pétitions et les activités en cours sur www.amnesty.fr. La campagne annuelle des 10 jours pour signer peut aussi comporter un cas emblématique de ce sujet (par exemple en 2014 : les habitants de Bhopal en Inde).

Pour aller plus loin

Entrée par les objets quotidiens

Téléphone portable

- Documentaire de Cash Investigation « Les secrets invouables de nos téléphones portables », vidéo de 120 min visible sur <https://www.france.tv/france-2/cash-investigation/685225-les-secrets-invouables-de-nos-telephones-portables.html>.
- Dossier Amnesty sur l'extraction du cobalt : « voilà pourquoi on meurt » : https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F0b360cb2-69f3-4714-89f1-68af43aa29ea_aif+--+voil%C3%A0+pourquoi+on+meurt+-+afr6231832016.pdf
- Action Amnesty possible : écriture d'une lettre aux entreprises pour demander s'ils connaissent les conditions d'extraction des minerais utilisés dans les téléphones.

Vêtements

- Activité : Attention, nous veillons
 - ♦ Source Conseil de l'Europe : <http://www.coe.int/fr/web/compass/beware-we-are-watching>
 - ♦ 45 min minimum. Plusieurs petits groupes de 5 à 8 membres. Plus de 12 ans

Aperçu : Par ce jeu, les participants s'informent sur les coûts sociaux, environnementaux et économiques de la production d'un tee-shirt en coton. Ils élaborent ensuite un plan pour lutter contre les violations des droits humains.

Déroulement : partir des vêtements des participants et utiliser ensuite les fiches « enquête sur le prix réel du

coton » et « combien coûte réellement un tee-shirt en coton » pour faire prendre conscience aux participants des prix réels des vêtements et des conséquences de la mondialisation de l'industrie textile.

Se référer au lien ci-dessus pour le déroulement détaillé de l'activité et le téléchargement des 2 fiches citées.

Voir une enquête de Cash investigation : L'envers de nos tee-shirts, novembre 2017.

Le cas de l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh le 24 avril 2013 - Documentaire « *les damnées du low cost* » Vidéo de 52 min visible sur <https://www.france.tv/documentaires/societe/9493-les-damnees-du-low-cost.html>.

Bijoux

Film Blood diamond/ Edward Zwick, 2006 - 2h 26min. Prenant place pendant la guerre civile de Sierra Leone, il dénonce le marché des diamants de conflits. Le film se termine sur la signature du Processus de Kimberley.

La projection peut se faire par étapes ou extraits pour faire référence aux différents sujets : l'influence du marché du diamant sur la guerre civile, les conditions de travail, la responsabilité des exploitants, le processus de Kimberley...

Documentation

- Sur le site amnesty.fr, l'analyse et les recommandations sur les responsabilités des entreprises, lorsque leurs activités violent les droits humains : <https://www.amnesty.fr/responsabilite-des-entreprises>
- *Dossier Amnesty* : https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F760d8161-f133-4786-90cd-b00b2df1341b_asa2151842016french.pdf
- https://www.liberation.fr/checknews/2018/10/20/l-huile-de-palme-est-elle-vraiment-un-produit-essentiel-pour-le-lait-infantile_1686542
- *Protéger, respecter et réparer : un cadre pour les entreprises et les droits de l'homme*. Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises, M. John Ruggie, A/HRC/8/5, 7 avril 2008.
- *Entreprises et droits de l'homme* : étude relative à l'étendue et aux types de violations présumées des droits de l'homme mettant en cause des entreprises, Additif au Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises. https://www.ohchr.org/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_fr.pdf
- *Clean it up, Shell's false claim about oil spill response in the Niger Delta*. Rapport d'Amnesty International du 3 novembre 2015.
- *Amnesty International, Entreprise et injustice : violations des droits humains par les entreprises et accès à la justice pour les victimes*. www.amnesty.ch/fr/themes/economie-et-droits-humains/docs/2014/livre-injustice-incorporated/resume-introduction-livre-injustice-incorporated
- <https://www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2014/04/rana-plaza-disaster-the-unholy-alliance-of-business-and-government-in-bangladesh-and-around-the-world/>
- *La mode à mort*, enquête sur les conditions de travail dans l'industrie textile au Bangladesh, 2 ans après l'effondrement de l'immeuble du Rana Plaza, à Dacca. Réalisation : Inge Altemeier, Reinhard Hornung - Durée : 53 min. <https://www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2014/04/rana-plaza-disaster-the-unholy-alliance-of-business-and-government-in-bangladesh-and-around-the-world/>

Quelques sites

- Commissaire des droits de l'homme : <https://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/business-entreprises-begin-to-recognise-their-human-rights-responsibilities>
- Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme – Nations Unies – Entreprises : <http://www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Pages/BusinessIndex.aspx>
- Articles : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1421

Et encore

- *L'économie des inégalités* / Thomas Piketty, 2015.
- *La grande transformation de l'entreprise : travail, sens et compétitivité* / David Chopin. – Éd. de L'Atelier, 2012.
- *Le business sera humaniste ou ne sera pas* / Richard Branson. – La Martinière, 2012.
- *Chemins de traverse : vivre l'économie autrement* / Emmanuel Faber. – Albin Michel, 2011.
- *Finance éthique : le grand malentendu* / Gaëtan Mortier. – ISG ; Fyp, 2013. - 9,90€.